

# Réguler l'extrême richesse

Ce texte est une version pre-print d'un chapitre publié dans l'ouvrage collectif intitulé « Fin du monde, fin du mois, même combat ? », dirigé par D. Masset et J. Piron et publié par les éditeurs Etopia et Altura (2024), ISBN 978-2-931190-13-5

Le slogan « Fin du monde, fin du mois, même combat » illustre l'émergence d'un débat sociétal qui essaye d'articuler la question sociale et la cause environnementale. Ce débat invite à dépasser l'idée d'une opposition entre une classe moyenne inférieure qui se paupérise et qui ne dispose pas des ressources financières pour faire face aux coûts de la transition écologique, et une classe supérieure qui peut se permettre panneaux solaires, voitures électriques et voyages en train à grande vitesse. Il souligne qu'il est possible de mener une politique environnementale tout en réduisant les inégalités, ce qui permettrait d'augmenter le soutien des classes populaires.

Or, cet argumentaire représente seulement le premier des deux termes de l'équation social-écologique car il occulte une classe sociale fondamentale et indispensable pour résoudre cette équation : les ultra-riches<sup>1</sup>, dont l'évolution de la richesse est le facteur explicatif majeur de l'augmentation des inégalités durant ces dernières décennies<sup>2</sup>. L'oubli – involontaire – d'intégrer l'extrême richesse dans l'équation dissimule le second terme de celle-ci, à savoir que les questions de la pauvreté et de l'extrême richesse sont intrinsèquement reliées si l'on souhaite réduire les inégalités dans nos sociétés contemporaines, caractérisées par l'avènement d'un monde post-croissance (voir ci-dessous). En omettant ce second terme, on masque le fait que la résolution de cette équation exige de réguler l'extrême richesse. Plus grave encore, oublier de considérer ce second terme représente un obstacle sérieux au déploiement de la transformation de notre société vers plus de durabilité, comme expliqué dans ce texte.



Figure 1 – Les deux termes de l'équation et la conclusion « Fin du monde, fin du mois, fin de l'extrême richesse, même combat ».

<sup>1</sup> Il existe plusieurs définitions des « ultra-riches ». Par exemple, l'observatoire des inégalités en France suggère de distinguer les riches, les super-riches et les ultra-riches, qui correspondent aux 10%, 1% et 0,1% les plus aisés en termes de revenus.

<sup>2</sup> Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. (dir.), Rapport sur les inégalités mondiales 2022, Seuil, 2022.

Avant de développer les trois raisons qui expliquent l'importance de prendre en compte ce lien entre pauvreté et richesse, il convient de préciser la notion de société post-croissance<sup>3</sup>. Ce nouveau paradigme part du constat que nos indicateurs sociaux et environnementaux sont aujourd'hui décorrélés de la croissance économique. Les recherches récentes ont par exemple démontré que notre société productiviste est incompatible avec les limites environnementales<sup>4</sup>, et qu'il est très peu probable d'atteindre la neutralité carbone tout en ayant une croissance économique<sup>5</sup>. Si cette dernière n'est plus souhaitable pour des raisons écologiques, elle ne l'est pas non plus pour des raisons sociales. En effet, nos indicateurs de performance sociale, comme l'espérance de vie, le niveau d'éducation ou le bien-être subjectif, sont aujourd'hui décorrélés de la croissance. Celle-ci peut même diminuer notre bien-être lorsqu'elle provoque des dégâts environnementaux qui nous menacent directement. Pensons par exemple aux phénomènes climatiques extrêmes (inondations, feux) qui sont en augmentation à cause de notre système économique polluant et qui détruisent en retour le lieu de vie de nombreuses populations. Face à ces constats largement documentés, le paradigme de la post-croissance invite à élaborer un projet de société qui dépasse l'objectif de croissance économique pour épouser celui de la satisfaction des besoins humains fondamentaux sans dépasser les limites planétaires. Dans ce paradigme, il s'agit de construire un *plancher social* pour satisfaire les besoins essentiels de tous (nourriture, éducation, logement, etc.), tout en respectant le *plafond écologique* qui indique les limites environnementales à ne pas franchir (pollution chimique, changement climatique, perte de biodiversité, etc.).

---

<sup>3</sup> Le terme générique de « post-croissance » est utilisé pour faire référence à plusieurs courants de pensée qui remettent en cause l'objectif de croissance économique, comme la décroissance, l'économie stationnaire, l'économie du bien-être, l'a-croissance ou encore l'économie du Donut. Pour aller plus loin que cette brève explication, voir par exemple le livre « L'économie de la décroissance » de Timothée Parrique.

<sup>4</sup> O'Neill, D.W., Fanning, A.L., Lamb, W.F. et al., A good life for all within planetary boundaries, Nat Sustain 1, 88–95, 2018.

<sup>5</sup> Parrique, T., Barth, J., Briens, F., Spangenberg, J., Kraus-Polk, A., Decoupling Debunked. Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability, European Environment Bureau EEB, 2019.

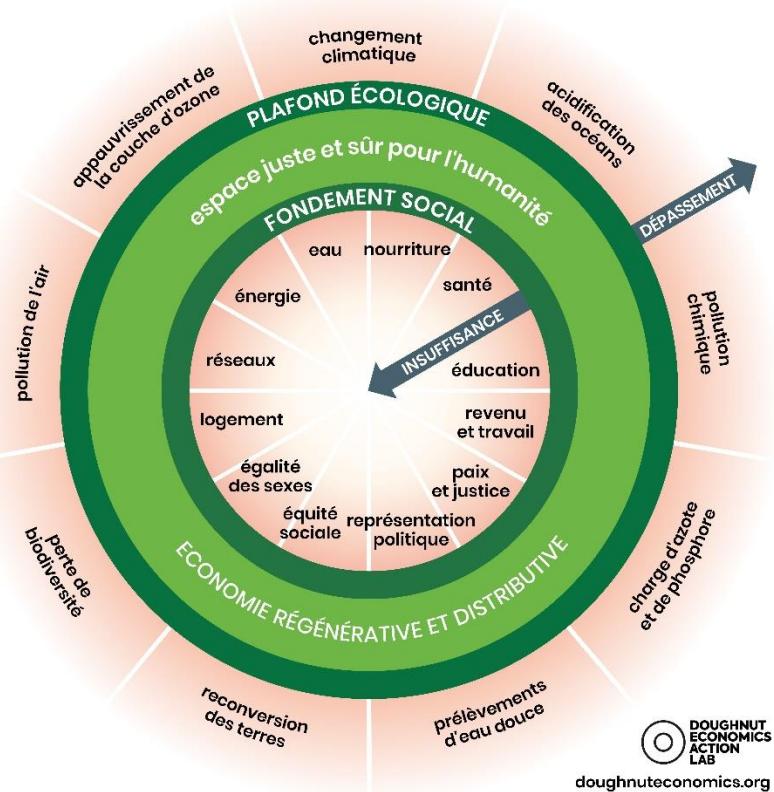


Figure 2 – Le schéma du « Donut » pour représenter notre économie, qui doit idéalement se situer au-dessus du plancher social et en-dessous du plafond écologique. Source : Raworth, K. (2017), *Doughnut Economics: seven ways to think like a 21st century economist*. London: Penguin Random House.

Dans ce nouveau contexte sociétal de la post-croissance, il existe une première raison pour laquelle il est nécessaire de prendre en compte la richesse si l'on souhaite réduire les inégalités. Sans croissance, la stratégie historique qui consistait à redistribuer les « fruits de la croissance » au moyen des transferts sociaux et d'investissements dans l'éducation et les infrastructures perd sa raison d'être. En effet, il ne s'agit plus de redistribuer le surplus de la production nationale dans un jeu où tout le monde serait plus ou moins gagnant (les travailleurs, les employeurs et l'Etat). Il faut désormais réaliser des arbitrages sur la répartition des richesses et des revenus au sein d'une économie sans croissance. Dans un tel contexte, si certains déciles ou percentiles de la population perçoivent une proportion plus importante du revenu national, c'est forcément au détriment d'autres déciles de la population pour qui la proportion de revenus perçus va diminuer : l'écart de revenus entre ces deux groupes augmentera par conséquent. Si les plus aisés s'enrichissent - ce qui est le cas aujourd'hui -, cela implique un appauvrissement relatif<sup>6</sup> des autres catégories de la population. Il existe donc des limites implicites à la richesse et aux revenus si l'on souhaite éviter une augmentation inexorable des inégalités dans une société post-croissance.

<sup>6</sup> On parle d'appauvrissement relatif car il s'agit d'un appauvrissement *par rapport* aux classes aisées. Cela n'implique pas automatiquement un appauvrissement absolu. Si les classes populaires, avec le même revenu, peuvent acheter plus de biens de consommation suite à une diminution des prix (par exemple, dans le cas d'une délocalisation de la production dans un pays à bas coûts), elles s'enrichissent car leur pouvoir d'achat augmente et leur permet d'acheter plus de biens. Dans cette situation, la croissance du pouvoir d'achat des classes aisées est plus importante que celle des classes populaires, et les inégalités augmentent malgré tout.

Deuxièmement, la prise en compte de l'extrême richesse est nécessaire pour une question de justice sociale et, par extension, d'efficacité des politiques publiques. Les chercheurs ont montré que les plus aisés contribuent de manière disproportionnée au changement climatique, les 1% les plus riches émettant en moyenne 10 fois plus de gaz à effet de serre par personne que les 50% les plus pauvres<sup>7</sup>. Dans nos enquêtes de terrain sur les inégalités carbone, les personnes interviewées sont extrêmement choquées lorsqu'elles sont confrontées à ces disparités. Face à ces inégalités criantes, il est difficile d'entraîner les citoyens dans la transition écologique, dès lors que ces derniers découvrent régulièrement les consommations abusives et polluantes des élites politiques et économiques dans les médias – les vols en jet privé de Charles Michel sont par exemple souvent mentionnés dans nos enquêtes. Mettre des limites à la richesse ou encadrer les activités des ultra-riches est donc une condition indispensable pour diminuer la méfiance de la population et augmenter le soutien envers des politiques publiques autour de la transition écologique.

Troisièmement, les inégalités sont aujourd'hui un frein aux changements de comportements car les classes sociales les plus pauvres n'ont pas les moyens de faire face aux coûts des technologies bas-carbone. Il est donc essentiel de dégager des nouveaux moyens financiers pour construire des politiques publiques qui soutiennent les classes moyennes inférieures, de sorte que ces dernières ne soient pas exclues des changements sociétaux à venir. Or, des politiques publiques qui viseraient l'extrême richesse permettraient de dégager des moyens financiers considérables pour financer la transition écologique. Une étude récente a par exemple calculé qu'un impôt européen sur la fortune des 0,5% les plus riches rapporterait annuellement entre 1,5 et 4 milliards d'euros en Belgique<sup>8</sup>.

### **Limiter l'extrême richesse pour réguler les inégalités**

Pour répondre à ces enjeux autour de l'extrême richesse et de la réduction des inégalités dans un contexte post-croissance, nos recherches explorent de nouvelles voies. Et si des idées politiques novatrices, comme les limites à la richesse, faisaient partie de la solution ? Par exemple, pourrait-on imaginer une société avec un revenu maximal ou bien un maximum de biens immobiliers que l'on peut posséder ? De quoi parle-t-on au juste ?

Dans le contexte de la transition écologique, nous définissons ces limites à la richesse comme des politiques écologiques et sociales qui définissent des limites au revenu et au patrimoine, et qui contribuent à la construction d'un monde avec des limites. On parle de politiques écologiques et sociales car il s'agit d'améliorer les conditions de vie des plus précaires tout en diminuant les impacts environnementaux démesurés des plus aisés. Par exemple, un revenu maximal d'un million d'euros avec un impôt de 100% au-delà de ce montant permettrait de financer de nombreuses mesures sociales et écologiques, tout en évitant que les ultra-riches dépensent et investissent leur argent dans des activités polluantes. Dans cette définition, on retrouve également l'idée d'un monde avec des limites car il s'agit de sortir de la vision d'un monde illimité, où il faudrait produire et posséder toujours plus. Cette conception du monde s'inscrit dans le « Limitarianisme », un courant de pensée développé par la philosophe belge Ingrid Robeyns<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Chancel, L., Global carbon inequality over 1990–2019, *Nat Sustain* 5, 931–938, 2022.

<sup>8</sup> The Greens/EFA, Tax the Rich: from slogan to reality, Septembre 2023.

<sup>9</sup> Ingrid Robeyns, Limitarianism. The Case Against Extreme Wealth, Penguin Books Ltd, 2024.

Ces idées politiques innovantes ont déjà existé dans différents contextes politiques et historiques<sup>10</sup>. En 375 av. J.-C. déjà, deux politiciens de la Rome antique proposèrent de limiter la surface agricole possédée par chaque citoyen dans le but d'améliorer les conditions de vie des plus précaires. Dans un contexte plus récent, Franklin Roosevelt suggéra, en 1942, d'établir un revenu maximal, soit une taxe de 100 % sur les revenus au-delà de 25 000 dollars par an (ce qui correspond aujourd'hui à 450 000 euros par an), pour financer la seconde guerre mondiale et sa politique de lutte contre l'inflation. Cette proposition initiale sera mise en application via un taux de taxation de 92% sur les très hauts revenus, et contribua à réduire les inégalités durant des décennies dans les pays occidentaux car des taux élevés ont perduré aux Etats-Unis et en Europe jusque dans les années 1980. Enfin, la ville de Berlin a été le témoin de l'exemple le plus récent. Dans cette ville, la propriété du parc immobilier est concentrée dans les mains de grandes entreprises immobilières accusées de faire grimper les prix des loyers. En 2021, un referendum a approuvé une proposition qui instaure une limite de 3000 appartements que chaque entreprise immobilière peut posséder. En bref, ces exemples montrent qu'il existe un large éventail de possibilités pour établir des limites à la richesse, et qu'il est possible de faire preuve de créativité. Ils sont une invitation à ouvrir le débat sur les limites à la richesse pour réguler l'extrême richesse dans nos sociétés.

Pour réaliser une transition juste, on pourrait imaginer l'établissement d'un revenu maximal pour soutenir financièrement les classes populaires et les classes moyennes inférieures qui n'ont pas les moyens de faire face aux coûts de la transition écologique. Ce revenu maximal annuel, situé par exemple à 500.000 euros par personne, pourrait être mis en place via une taxe à 100% sur les revenus qui dépassent cette limite, ou bien via une obligation de verser ces revenus dans des fonds sociaux et écologiques qui ont pour mission de déployer des projets en lien avec la transition écologique.

Alors que la question sociale émergea dans un contexte d'inégalités et de pauvreté durant les siècles passés, que la question écologique apparait avec les impacts environnementaux de notre mode de vie lors des dernières décennies, il est aujourd'hui essentiel de mettre à jour notre logiciel de compréhension du monde tout comme nos outils politiques. Il faut prendre acte que l'extrême richesse ne cesse de croître chaque année, et qu'elle représente un obstacle majeur pour la transition écologique et la réduction des inégalités. Sa régulation est une condition indispensable pour résoudre l'équation « fin du monde, fin du mois ».

### **Martin François**

Chercheur à l'Université de Liège et à l'Ichec Management School Brussels  
Membre de la Chaire Prospérité et Post-croissance

---

<sup>10</sup> Pour en savoir plus, voir notre enquête dans l'article suivant : François, M., Mertens de Wilmars, S., Maréchal, K., *Unlocking the potential of income and wealth caps in post-growth transformation: a framework for improving policy design*, Ecological Economics, 2023.